

ANTIGEL NT

ANTIGEL NON TOXIQUE



GAMME LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT
TECHNOLOGIE ORGANIQUE
TYPE D

MINERAL

ORGANIQUE



APPLICATIONS

ANTIGEL NT est formulé pour être utilisé dans des circuits : échangeur thermique, protection incendie, climatisation, installations frigorifiques.

AVANTAGES

- **ANTIGEL NT** est sans borax à base de monopropylène glycol, ce qui le rend moins toxique par rapport à un antigel classique à base de monoéthylène glycol. Du fait de sa très faible toxicité, le monopropylène glycol est couramment utilisé en pharmacie et dans l'industrie agroalimentaire.
- **ANTIGEL NT** possède une chaleur spécifique élevée améliorant les échanges calorifiques.
- De par sa nature, **ANTIGEL NT** présente une action corrosive plus faible que les antigels à base de monoéthylène glycol.
- **ANTIGEL NT** doit être dilué dans de l'eau déminéralisée pour obtenir le degré de protection souhaité.

% volume d'ANTIGEL NT	Point de congélation (NFT 78102)
33	-12,5°C
40	-18°C
45	-23°C
50	-29°C

PERFORMANCES

L'**ANTIGEL NT** satisfait les exigences de l'arrêté du 14 janvier 2019 relatif aux conditions de mise sur le marché des produits introduits dans les installations utilisées pour le traitement thermique des eaux destinées à la consommation humaine.

Essai de corrosion (norme NF R 15-602-7) Perte de poids en mg par éprouvette

METAL	ANTIGEL NT
Cuivre	-2,4
Aluminium forgé	-1,3
Laiton	-2,5
Acier	0,5
Fonte Fer	0,4
Fonte aluminium	-1,5



CARACTERISTIQUES

CARACTERISTIQUES	UNITES	METHODES	VALEURS MOYENNES
Couleur	-	Visuelle	Rouge
Masse volumique à 20°C	Kg/m ³	NF T 60-172	1 058
Viscosité à 40°C (33% vol. aqueuse)	%	NF T 78-104	1,6
pH (33% vol. solution aqueuse)	pH	NF T 78-103	8
Température d'ébullition	°C	NF R 15 602-4	136
Réserve d'alcalinité	ml	NF T 78-101	10

Les caractéristiques moyennes sont données à titre indicatif

HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Vu son faible degré de toxicité, **ANTIGEL NT** ne nécessite pas d'étiquetage particulier.

Ne pas boire, manger, ni fumer en cours de manipulation.

Conserver hors de portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

L'élimination doit être effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

A stocker à l'abri des intempéries.

DLU : 5 ans dans son emballage d'origine.

Notre service technique est à votre disposition pour vous apporter les conseils nécessaires.